

PROGRAMME D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

> 2017/2018

LE CRIPS IDF : UN DISPOSITIF RÉGIONAL

Le Crips Île-de-France, organisme associé à la Région Île-de-France, est un acteur reconnu de la prévention et de la promotion de la santé sur le territoire francilien. L'association intervient dans deux domaines, la santé des jeunes et la lutte contre le VIH/sida :

- > Pour la santé des jeunes, le Crips développe des programmes de promotion de la santé et du bien-être dans les champs de la vie affective et sexuelle, de la prévention des consommations de drogues (addictions avec ou sans produits), de l'hygiène de vie (alimentation, activité physique, sommeil) et de la promotion de la santé mentale.
- > Dans la lutte contre le VIH/sida, le Crips met en œuvre l'action régionale en matière d'information, de prévention, de promotion du dépistage et de lutte contre la sérophobie.



NOS THÉMATIQUES :

> Éducation à la sexualité :

- le consentement,
- la relation aux autres et dans la société,
- les risques liés à la sexualité,
- les moyens de protection et de contraception,
- les IST dont le VIH,
- l'attirance, les premiers pas,
- les discriminations liées à la sexualité et au genre,
- les stratégies de prévention,
- le cyberharcèlement et le cybersexisme,
- etc.

> Prévention des consommations de drogues :

- la relation aux produits,
- les motivations à consommer,
- les effets sur la santé,
- les normes sociales et la pression des pairs,
- la législation des différents produits,
- les stratégies de réduction des risques,
- le rôle des personnes relais et lieux ressources,
- les différents types d'usage,
- etc.

NOUVEAUTÉS

> Santé mentale :

- le bien-être,
- l'estime de soi,
- les émotions,
- la relation aux autres et dans la société,
- la demande d'aide,
- les usages et comportements liés aux écrans,
- l'e-réputation et les réseaux sociaux,
- les facteurs influençant la santé mentale,
- etc.

> Hygiène de vie :

- l'alimentation,
- les comportements alimentaires,
- l'image du corps,
- le sommeil,
- l'activité physique,
- les rythmes de vie,
- les addictions aux écrans,
- les usages et comportements liés aux écrans,
- etc.

LE CRIPS COORDONNE DES ACTIONS ENVERS DIFFÉRENTS PUBLICS :

Cliquer sur le pictogramme du public de votre choix. Les informations concernant les parents et les professionnel-le-s sont disponibles sur chaque fiche.

> LES LYCÉEN-NE-S ET APPRENTI-E-S 

> LES PERSONNES MIGRANTES 

> LES JEUNES DE 16 À 25 ANS EN INSERTION 

> LES JEUNES ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP 

> LES COLLÉGIEN-NE-S 

> LES JEUNES MINEURS
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE 

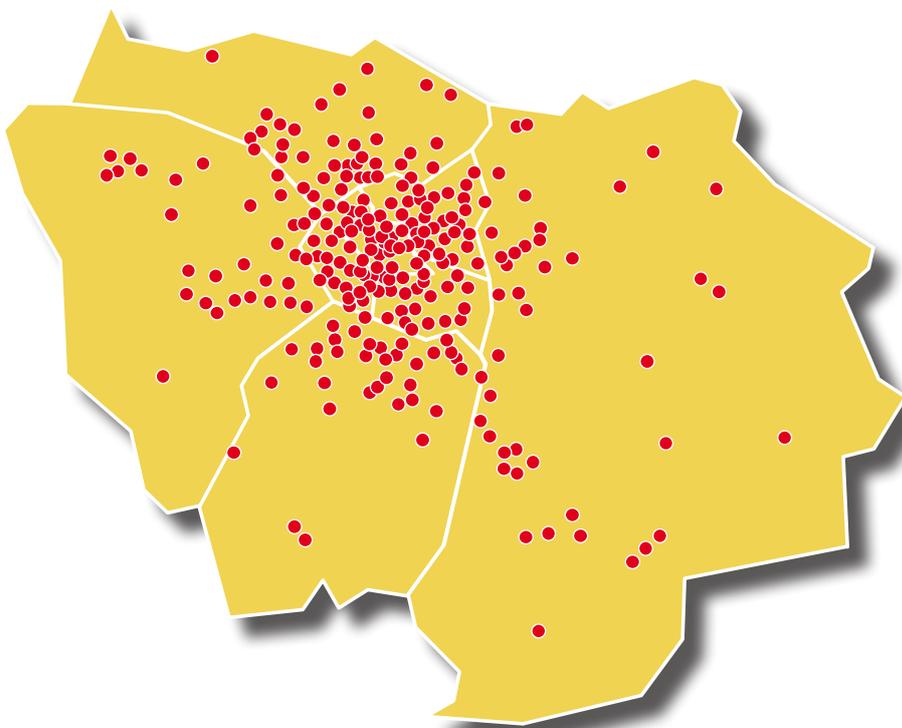
> LES PROFESSIONNEL-LE-S DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

> LES PARENTS

NOS ACTIONS AU NIVEAU TERRITORIAL

2016 EN CHIFFRES

- > 3 400 actions,
- > 500 établissements bénéficiaires
- > 102 000 jeunes et adultes sensibilisé-e-s



LA DÉMARCHE D'INTERVENTION DU CRIPS

Les actions mises en place se basent sur les concepts d'éducation pour la santé définis par la charte d'Ottawa en 1986.

Au cours de chaque animation, l'animateur ou l'animatrice donne des informations aux participant-e-s sur les structures et sur les personnes ressources adaptées à la thématique et à leurs besoins.

Notre équipe s'appuie également sur des principes généraux d'animation, tels que :

- l'interactivité,
- les besoins des participant-e-s,
- la réflexion sur les normes,
- les outils ludiques,
- le débat.

LE PROJET D'ANIMATION 2017 / 2018

> Objectifs :

- favoriser l'expression des participant-e-s autour de leurs représentations et connaissances,
- aider les participant-e-s à identifier des stratégies de prévention appropriées,
- permettre aux participant-e-s de repérer les lieux et personnes ressources.

> Évaluation

Une procédure d'évaluation du projet est mise en place chaque année par le Crips.

Elle permet d'améliorer la qualité de nos interventions. Votre structure sera sollicitée afin de répondre à des questionnaires (ou autre outil d'évaluation) à destination des jeunes et des équipes éducatives.

LE FORMAT :

Une animation-débat
de deux heures
en groupe

Les autres formats possibles :

- deux animations d'une heure,
- plusieurs animations-débats auprès du même groupe,
- stand,
- grand groupe / conférence,
- petit groupe / ateliers,
- représentation artistique.

Sur financement ou sur devis.
(voir page 3).



NOS ACTIONS AUPRES DES JEUNES ET DE LEUR ENTOURAGE

L'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte est la période des premières expériences quels que soient les domaines de la vie. C'est aussi le moment où l'on attend des individus une plus grande autonomie dans la gestion de leur quotidien.

A cette période, les jeunes ont déjà acquis un certain nombre de connaissances et de savoir-faire grâce aux interventions qu'ils ont pu avoir au cours de leur vie. Ainsi, les actions développées par le Crips sont conçues dans cette continuité et visent à accompagner les jeunes dans l'adoption de stratégies de prévention favorables à leur santé. Afin de promouvoir la santé globale des jeunes, le Crips a décidé d'élargir ses thématiques d'intervention (éducation à la sexualité, prévention des consommations de drogues, hygiène de vie et santé mentale) et d'intervenir auprès de l'entourage des jeunes (équipes éducatives et parents).

NOS MODALITÉS D'ORGANISATION

- Nombre minimum de participant-e-s pour une animation : 5 personnes (en deçà, l'animation ne pourra avoir lieu).
- À la fin des interventions, les animateurs ou animatrices du Crips peuvent mettre à disposition des participant-e-s des supports de prévention (brochures, préservatifs, etc.). Quelques minutes peuvent être réservées pour répondre aux questions individuelles et orienter vers des personnes et lieux ressources.

POUR LES LYCÉES ET CFA

Nos actions sont **UNIQUEMENT** à destination des classes entrantes / aucune exception n'est possible (niveaux 4 et 5 : secondes générales et professionnelles, 1^{ère} année de CAP, etc.)

LES ENGAGEMENTS DU CRIPS

Une charte de l'animation concernant nos actions de prévention a été actée. Elle formalise la mise en œuvre du programme et permet d'assurer le bon déroulement des interventions. L'ensemble de l'équipe d'animation s'engage à respecter cette charte.

C'est pourquoi les animateurs ou animatrices vous contacteront pour garantir le bon déroulement des séances et s'informer du contexte et des besoins spécifiques.

LES ENGAGEMENTS DE VOTRE STRUCTURE

> Les 3 règles incontournables :

- la présence d'un adulte de la structure est obligatoire tout au long des animations. Cette personne doit s'engager à respecter les règles de fonctionnement énoncées par l'animateur ou l'animatrice. Il s'agit d'inscrire au mieux les séances dans le quotidien des participant-e-s,
- l'animation concerne un groupe entier (groupe classe par exemple),
- l'intervention se déroule, au choix, au sein de votre structure dans une salle adaptée (type salle de cours classique, chauffée si besoin) ou au sein du Crips.

En cas de non respect de ces conditions d'organisation, les intervenant-e-s du Crips ne pourront pas assurer l'animation.

> En cas d'annulation

Une action annulée par la structure, à moins de trois jours ouvrés, ne pourra être reprogrammée.

MA DEMANDE D'ACTION EST-ELLE GRATUITE ?

Les actions du Crips sont réalisées à titre gracieux, selon les financements, ou sont payantes sur devis.

L'ensemble des actions (financées ou payantes) sont réalisées par le Crips et ses partenaires ; tous nos partenaires ont été sélectionnés et répondent à des critères d'exigence et de qualité, en cohérence avec notre démarche d'intervention.



COMMENT BÉNÉFICIER DE NOS ACTIONS ?

Les actions du Crips Île-de-France sont financées par le Conseil régional d'Île-de-France, l'Agence régionale de santé et la Ville de Paris. La réussite de notre programme repose en grande partie sur la qualité des partenariats établis avec les structures concernées.

Votre structure est éligible au projet Animation (animation-débat/2 heures par groupe) si vous êtes :

- un lycée public ou privé conventionné 
- un centre de formation d'apprenti.e.s 
- un dispositif d'insertion jeunes (Mission locale, EDI, plateforme de mobilisation...) 
- une structure d'accueil et d'insertion pour personnes migrantes 
- une structure d'accueil et d'insertion pour personnes en situation de handicap 
- une structure de la Protection Judiciaire de la Jeunesse en Île-de-France 
- une structure de l'Aide sociale à l'enfance 
- un collège parisien 

> Priorisation des demandes

En raison d'un nombre important de demandes chaque année, nous favorisons l'accès à nos interventions selon certains critères, notamment : le territoire prioritaire, le type de structure, le projet en promotion de la santé au sein de la structure, les partenariats existants, la temporalité de la demande et le respect des modalités d'organisation.

 **CRIPS**
PRÉVENTION • SANTÉ • JEUNESSE

 **île de France**

Crips Île-de-France
14, rue Maublanc
75015 Paris

Tél. : 01 56 80 33 33

info@lecrisp.net

> www.lecrisp-idf.net

DEMANDES COMPLÉMENTAIRES SUR DEVIS

Pour tout autre demande d'intervention, le Crips peut vous proposer des actions complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter*. Nous organiserons une action, en fonction de vos besoins et attentes.

Pour plus d'informations : prevention@lecrisp.net

(*) prix indicatif à définir selon le projet ou l'action.

POUR VOUS INSCRIRE :

www.lecrisp-idf.net/crips-idf/programme-actions/

> En milieu scolaire :

1. En juin : envoi des programmes.
2. De fin juin au 30 septembre : inscriptions en ligne.
3. De fin août à décembre : réponses aux demandes d'intervention.
4. Dès le 10 septembre : début des animations.

> Hors milieu scolaire :

Inscriptions en ligne toute l'année.

RESSOURCES

Rendez-vous sur le portail d'information :
www.lecrisp-idf.net

Le Crips propose d'accompagner les professionnel.le.s via ses centres de documentation et de formation, la mise à disposition d'outils pédagogiques ou un conseil en ingénierie de projet.

Renseignements documentation 01 56 80 33 10 / documentation@lecrisp.net

Renseignements formation 01 56 80 33 30 / formation@lecrisp.net

> NOUS CONTACTER

Horaires de 9h à 18h du lundi au vendredi.

Pour toute question ou information : 01 56 80 33 20, prevention@lecrisp.net

 **île de France**


Agence Régionale de Santé
Île-de-France

MAIRIE DE PARIS 



NOS ACTIONS AUPRÈS DES LYCÉEN.NE.S ET APPRENTI.E.S

> 2017/2018



QUE FAISONS-NOUS ?

Depuis 1992, sur financement du Conseil régional d'Île-de-France, le Crips a coordonné plusieurs programmes en éducation pour la santé dans les lycées et CFA franciliens. Le Crips bénéficie d'un agrément national du ministère chargé de l'Éducation nationale et des trois agréments académiques franciliens (Créteil, Paris, Versailles) garantissant le respect des principes de l'enseignement public et privé sous contrat. Lorsque les jeunes intègrent les lycées ou CFA, ils ont déjà acquis des connaissances grâce aux interventions organisées au cours de leur parcours scolaire par l'Éducation nationale. Ainsi, les actions développées par le Crips sont conçues dans cette continuité et visent à développer l'adoption de stratégies de prévention. Les actions de prévention et de promotion de la santé sont plus efficaces lorsqu'elles ont lieu à plusieurs reprises et s'inscrivent dans une démarche globale

2016 EN CHIFFRES

- > 2 850 actions,
- > 269 lycées (publics et privés)
- > 85 CFA
- > 95 000 jeunes sensibilisé.e.s

CHOIX DE LA THÉMATIQUE D'INTERVENTION

- Education à la sexualité
- Prévention des consommations de drogues
- Hygiène de vie
- Santé mentale

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES JEUNES

> Objectifs :

- favoriser l'expression des participant.e.s autour de leurs représentations et connaissances,
- aider les participant.e.s à identifier des stratégies de prévention adaptées,
- permettre aux participant.e.s de repérer les lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation-débat de deux heures en groupe.

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Les animations en direction des professionnel.le.s sont nécessaires pour développer des savoirs (savoir-faire et savoir-être) qui bénéficieront directement aux jeunes. Elles permettront d'avoir une meilleure connaissance des actions mises en place par le Crips dans leur structure, et d'autre part, d'assurer un meilleur relais et une orientation en fonction des besoins du public.

> Objectifs :

- favoriser une dynamique interne afin d'impliquer les équipes éducatives dans les actions du Crips auprès des jeunes,
- permettre aux participant.e.s de repérer les lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation de deux heures en groupe.

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES PARENTS

Il existe trop peu d'espaces au sein desquels les parents peuvent échanger et réfléchir sur les enjeux de santé concernant leur(s) enfant(s).

Les animations proposées par le Crips sont destinées à favoriser l'échange, notamment sur les représentations que peuvent avoir les parents sur la santé de leur(s) enfant(s).

> Objectifs :

- réfléchir et échanger sur les enjeux de santé de leur(s) enfant(s),
- permettre aux participant.e.s de repérer les lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation de deux heures en groupe.

CONDITIONS D'ORGANISATION SPECIFIQUES

- Conformément aux chartes académiques pour le cadre scolaire et la charte de l'animation du Crips, la présence d'un adulte de l'établissement est obligatoire. Cette personne doit s'engager à rester durant toute la séance et à respecter les règles de fonctionnement énoncées par l'animateur ou l'animatrice.
- Les animations doivent obligatoirement avoir lieu sur un temps d'enseignement ou lors d'un temps spécifiquement dédié (semaine santé).
- Nos actions sont **UNIQUEMENT** à destination des classes entrantes / aucune exception n'est possible (Niveaux 4 et 5 : secondes générales et professionnelles, 1^{re} année de CAP, etc.).

« La réussite d'un projet ne peut se faire qu'en lien avec l'ensemble des acteurs et actrices impliqué.e.s dans le projet d'établissement. »



Financier
de ce programme



NOS ACTIONS AUPRÈS DES PERSONNES MIGRANTES OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

> 2017/2018



QUE FAISONS-NOUS ?

Le Crips Île-de-France, avec le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS), propose des animations-débat auprès des publics migrants et d'origine étrangère (jeunes et adultes), inscrits dans des stages d'insertion, d'alphabétisation, de remise à niveau ou dans des structures d'accueil ou d'hébergement (service d'accueil d'urgence, centre d'accueil pour demandeur d'asile, accueil de jour, etc.).

CHOIX DE LA THÉMATIQUE D'INTERVENTION

- Education à la sexualité.
- Prévention des consommations de drogues.

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES PUBLICS MIGRANTS ET D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

> Objectifs :

- développer les connaissances nécessaires pour permettre aux participant-e-s de faire des choix favorables à leur santé,
- favoriser l'expression des participant-e-s autour de leurs représentations et connaissances,
- permettre aux participant-e-s de repérer des lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation-débat de trois heures en groupe.

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Les animations en direction des professionnel.le.s sont nécessaires pour développer des savoirs (savoir-faire et savoir-être) qui bénéficieront directement aux publics migrants et d'origine étrangère. Elles permettront d'avoir une meilleure connaissance des actions mises en place par le Crips dans leur structure, et d'autre part, d'assurer un meilleur relais et une orientation en fonction des besoins du public.

> Objectifs :

- favoriser une dynamique interne afin d'impliquer les équipes éducatives dans les actions du Crips auprès des jeunes,
- permettre aux participant-e-s de repérer les lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation de deux heures en groupe.

2016 EN CHIFFRES

- > 80 actions,
- > 32 établissements bénéficiaires
- > 850 jeunes et adultes sensibilisé-e-s

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES PARENTS

Il existe trop peu d'espaces au sein desquels les parents peuvent échanger et réfléchir sur les enjeux de santé concernant leur(s) enfant(s).

Les animations proposées par le Crips sont destinées à favoriser l'échange, notamment sur les représentations que peuvent avoir les parents sur la santé de leur(s) enfant(s).

> Objectifs :

- réfléchir et échanger sur les enjeux de santé de leur(s) enfant(s),
- permettre aux participant-e-s de repérer les lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation de deux heures en groupe.

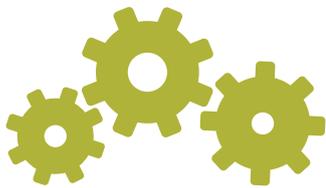
« La réussite d'un projet ne peut se faire qu'en lien avec l'ensemble des acteurs et actrices impliqué-e-s dans le projet d'établissement. »

CONDITIONS D'ORGANISATION SPECIFIQUES

- Votre structure peut faire une demande d'intervention, sur une ou deux thématiques par groupe.
- Les groupes sont composés de 5 à 15 personnes.
- Les animations peuvent avoir lieu sur site, à la Cité de la santé ou au Crips.



Financier
de ce programme



NOS ACTIONS AUPRÈS DES JEUNES DE 16 A 25 ANS EN INSERTION

> 2017/2018



QUE FAISONS-NOUS ?

Nos actions, sur financement du Conseil régional d'Île-de-France, concernent les jeunes de 16 à 25 ans en dynamique d'insertion, inscrit.e.s dans les pôles de mobilisation, espaces de socialisation, espaces dynamique insertion, missions locales des dispositifs « Avenir Jeunes », « Garantie Jeunes », ainsi que les professionnel.le.s et les parents des jeunes en insertion.

CHOIX DE LA THÉMATIQUE D'INTERVENTION

- Education à la sexualité
- Hygiène de vie
- Prévention des consommations de drogues
- Santé mentale

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES JEUNES

> Objectifs :

- favoriser l'expression des participant.e.s autour de leurs représentations et connaissances,
- aider les participant.e.s à identifier des stratégies de prévention adaptées,
- permettre aux participant.e.s de repérer les lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation-débat de trois heures en groupe.

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Les animations-débat en direction des professionnel.le.s sont nécessaires pour développer des savoirs (savoir-faire et savoir-être) qui bénéficieront directement aux jeunes. Elles permettront d'avoir une meilleure connaissance des actions mises en place par le Crips dans leur structure, et d'autre part, d'assurer un meilleur relais et une orientation en fonction des besoins du public.

> Objectifs :

- favoriser une dynamique interne afin d'impliquer les équipes éducatives dans les actions du Crips auprès des jeunes,
- permettre aux participant.e.s de repérer les lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation de deux heures en groupe.

2016 EN CHIFFRES

- > 150 actions,
- > 60 établissements bénéficiaires
- > 2 200 jeunes et adultes sensibilisé.e.s

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES PARENTS

Il existe trop peu d'espaces au sein desquels les parents peuvent échanger et réfléchir sur les enjeux de santé concernant leur(s) enfant(s).

Les animations proposées par le Crips sont destinées à favoriser l'échange, notamment sur les représentations que peuvent avoir les parents sur la santé de leur(s) enfant(s).

> Objectifs :

- réfléchir et échanger sur les enjeux de santé de leur(s) enfant(s),
- permettre aux participant.e.s de repérer les lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation de deux heures en groupe.

CONDITIONS D'ORGANISATION SPECIFIQUES

- Votre structure peut faire une demande d'intervention, sur une ou deux thématiques par groupe.
- La présence d'un adulte de la structure est souhaitée. Cette personne doit s'engager à rester durant toute la séance et à respecter les règles de fonctionnement énoncées par l'animateur ou l'animatrice.

La réussite d'un projet ne peut se faire qu'en lien avec l'ensemble des acteurs et actrices impliqué.e.s dans le projet d'établissement.



Financier
de ce programme



NOS ACTIONS AUPRÈS DES JEUNES ET DES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

> 2017/2018



QUE FAISONS-NOUS ?

Depuis 2003, le Crips Île-de-France développe des programmes de prévention en direction de publics en situation de vulnérabilité sur l'ensemble du territoire francilien. Fort de son expérience, le Crips fait évoluer et adapte constamment ses modalités et contenus d'intervention ainsi que ses outils pédagogiques, pour agir au plus près des attentes et des besoins des personnes.

Grâce au soutien de l'Agence régionale de santé Île-de-France, le Crips propose, en lien avec les équipes éducatives, des animations sur l'éducation à la sexualité auprès des jeunes et adultes accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME), les instituts médico-professionnels (IMPro), les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), les foyers d'hébergement de vie, les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad).

2016 EN CHIFFRES

- > 167 actions,
- > 34 établissements bénéficiaires
- > 1 700 jeunes et adultes sensibilisé-e-s

THÉMATIQUE D'INTERVENTION

Education à la sexualité.

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES JEUNES ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

> Objectifs :

- favoriser l'expression des participant-e-s autour de leurs représentations et connaissances en lien avec l'éducation à la sexualité,
- aider les participant-e-s à identifier des stratégies de prévention adaptées,
- permettre aux participant-e-s de repérer des lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation en 1 à 3 séances, centrées sur les préoccupations des publics et selon les besoins et attentes des équipes éducatives. Chaque séance peut durer entre une heure et une heure trente.

Les séances de sensibilisation qui figurent sur le projet d'établissement s'inscrivent dans une démarche de prévention des risques liés à la vie sexuelle avec pour objectif d'amener la personne à prendre soin d'elle-même.

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Les animations en direction des professionnel-le-s sont nécessaires pour développer des savoirs (savoir-faire et savoir-être) qui bénéficieront directement aux jeunes et adultes en situation de handicap. Elles permettront d'avoir une meilleure connaissance des actions mises en place par le Crips dans leur structure, et d'autre part, d'assurer un meilleur relais et orientation en fonction des besoins du public.

> Objectifs :

- favoriser une dynamique interne afin d'impliquer les équipes éducatives dans les actions du Crips auprès des jeunes,
- permettre aux participant-e-s de repérer les lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation de deux heures en groupe.

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES PARENTS

Il existe trop peu d'espaces au sein desquels les parents peuvent échanger et réfléchir sur les enjeux liés à la sexualité de leur(s) enfant(s).

Les séances de sensibilisation proposées par le Crips sont destinées à favoriser l'échange, notamment sur les représentations que peuvent avoir les parents sur la sexualité de leur(s) enfant(s) en situation de handicap.

> Objectifs :

- réfléchir et échanger sur les enjeux de santé de leur(s) enfant(s),
- permettre aux participant-e-s de repérer les lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation de deux heures en groupe.

CONDITIONS D'ORGANISATION SPECIFIQUES

- Les groupes sont composés de 5 à 15 personnes.
- Le format d'animation est défini avec la structure selon les spécificités des groupes constitués.
- La présence d'un adulte de la structure est fortement recommandée pour les mineurs. Cette personne doit s'engager à rester durant toute la séance et à respecter les règles de fonctionnement énoncées par l'animateur ou l'animatrice.
- Les animations peuvent avoir lieu sur site ou au Crips.

« La réussite d'un projet ne peut se faire qu'en lien avec l'ensemble des acteurs et actrices impliqué-e-s dans le projet d'établissement. »



Financier
de ce programme



NOS ACTIONS AUPRÈS DES COLLÉGIEN·NE·S

> 2017/2018



QUE FAISONS-NOUS ?

Depuis plus de vingt ans, sur financement de la Ville de Paris, le Crips Île-de-France met en place des actions dans les collèges de la capitale. Le Crips bénéficie d'un agrément national du ministère chargé de l'Éducation nationale et des trois agréments académiques franciliens (Créteil, Paris, Versailles) garantissant le respect des principes de l'enseignement public et privé sous contrat.

Au collège, les jeunes ont déjà acquis des connaissances grâce aux interventions organisées au cours de leur parcours scolaire par l'Éducation nationale. Ainsi, les actions développées par le Crips sont :

2016 EN CHIFFRES

- > 140 actions,
- > 15 établissements bénéficiaires
- > 2 200 jeunes sensibilisé·e·s

THÉMATIQUE D'INTERVENTION

 Éducation à la sexualité.

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES JEUNES

Objectifs :

- favoriser l'expression des participant·e·s autour de leurs représentations et connaissances,
- aider les participant·e·s à identifier des stratégies de prévention adaptées,
- permettre aux participant·e·s de repérer les lieux et personnes ressources.

Le format :

Une animation-débat de deux heures avec deux modalités d'actions au choix :

- des séances de deux heures en classe entière mixte, avec un binôme d'animateur.trice.s
- ou des séances en deux temps : une heure en groupe non mixte suivie d'une heure en classe entière.

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES PARENTS

Il existe trop peu d'espaces au sein desquels les parents peuvent échanger et réfléchir sur les enjeux de santé concernant leur(s) enfant(s).

Les animations proposées par le Crips sont destinées à favoriser l'échange, notamment sur les représentations que peuvent avoir les parents sur la santé de leur(s) enfant(s).

Objectifs :

- réfléchir et échanger sur les enjeux de santé de leur(s) enfant(s),
- permettre aux participant·e·s de repérer les lieux et personnes ressources.

Le format :

- Une animation de deux heures en groupe.

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Les animations en direction des professionnel.le.s sont nécessaires pour développer des savoirs (savoir-faire et savoir-être) qui bénéficieront directement aux jeunes. Elles permettront d'avoir une meilleure connaissance des actions mises en place par le Crips dans leur structure, et d'autre part, d'assurer un meilleur relais et une orientation en fonction des besoins du public.

Objectifs :

- favoriser une dynamique interne afin d'impliquer les équipes éducatives dans les actions du Crips auprès des jeunes,
- permettre aux participant·e·s de repérer les lieux et personnes ressources.

Le format :

- Une animation de deux heures en groupe.

CONDITIONS D'ORGANISATION SPÉCIFIQUES

- Conformément aux chartes académiques pour le cadre scolaire et la charte de l'animation du Crips, la présence d'un adulte de l'établissement est obligatoire. Cette personne doit s'engager à rester durant toute la séance et à respecter les règles de fonctionnement énoncées par l'animateur ou l'animatrice.
- Les animations doivent obligatoirement avoir lieu sur un temps d'enseignement ou lors d'un temps spécifiquement dédié (semaine santé).
- Nos actions sont **UNIQUEMENT** à destination des classes de 3^e.
- Les actions sont financées par la Ville de Paris. Les collèges parisiens peuvent donc en bénéficier gratuitement. Les collèges des autres départements d'Île-de-France peuvent également en profiter, sous réserve de financement (devis sur demande).

« La réussite d'un projet ne peut se faire qu'en lien avec l'ensemble des acteurs et actrices impliqués dans le projet d'établissement. »

MAIRIE DE PARIS

Financier
de ce programme



NOS ACTIONS AUPRÈS DES MINEUR·E·S DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

> 2017/2018



QUE FAISONS-NOUS ?

Depuis 2003, grâce au soutien de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse, le Crips Île-de-France développe des programmes de prévention en direction de publics en situation de vulnérabilité sur l'ensemble du territoire francilien. Le Crips fait évoluer et adapte ses modalités et contenus d'intervention ainsi que ses outils pédagogiques aux jeunes mineur·e·s incarcéré·e·s en maison d'arrêt et aux mineur·e·s suivi·e·s en unité éducatives, hors détention.

THÉMATIQUE D'INTERVENTION

- Education à la sexualité

CONDITION D'ORGANISATION SPECIFIQUE

- 1 à 8 participant·e·s maximum par groupe.

2016 EN CHIFFRES

- > 60 actions,
- > 10 établissements bénéficiaires
- > 350 jeunes sensibilisé·e·s

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES JEUNES

> Objectifs :

- aider les mineur·e·s à développer les compétences nécessaires pour faire des choix favorables à leur santé, en lien avec les situations qu'elles ils peuvent rencontrer dans leur vie affective et sexuelle,
- permettre aux mineur·e·s de repérer des lieux et personnes ressources.

> Deux formats d'animation sont possibles,

au choix de la structure :

- Un espace de parole permettant aux jeunes de s'exprimer et d'échanger sur des thèmes liés à la vie affective et sexuelle sans la présence d'un adulte référent de la PJJ mais avec un retour cadré en fin d'animation entre l'animateur·rice du Crips et l'éducateur·rice de la PJJ. L'échange portera non pas sur ce qui a été dit par les jeunes, mais sur des observations éventuelles de l'animateur·rice du Crips, qui permettront à l'éducateur·rice de poursuivre son travail éducatif avec les jeunes.
- Une animation-débat d'information et d'orientation, en présence d'un adulte référent de la PJJ, qui pourra faire le lien après l'animation du Crips et donc assurer le suivi.

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Les animations en direction des professionnel·le·s sont nécessaires pour développer des savoirs (savoir-faire et savoir-être) qui bénéficieront directement aux mineur·e·s. Elles permettront d'avoir une meilleure connaissance des actions mises en place par le Crips dans leur structure, et d'autre part, d'assurer un meilleur relais et orientation en fonction des besoins du public.

> Objectifs :

- favoriser une dynamique interne afin d'impliquer les équipes éducatives dans les actions du Crips auprès des jeunes,
- permettre aux participant·e·s de repérer les lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation de deux heures en groupe.

« La réussite d'un projet ne peut se faire qu'en lien avec l'ensemble des acteurs et actrices impliqué·e·s dans le projet d'établissement. »

LES ANIMATIONS AUPRÈS DES PARENTS

Il existe trop peu d'espaces au sein desquels les parents peuvent échanger et réfléchir sur les enjeux liés à la sexualité de leur(s) enfant(s).

Les séances de sensibilisation proposées par le Crips sont destinées à favoriser l'échange, notamment sur les représentations que peuvent avoir les parents sur la sexualité de leur(s) enfant(s).

> Objectifs :

- réfléchir et échanger sur les enjeux liés à la sexualité de leur(s) enfant(s),
- permettre aux participant·e·s de repérer les lieux et personnes ressources.

> Le format :

Une animation de deux heures en groupe.



Financier
de ce programme